



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ DE LOCATION DE MATÉRIELS ELECTROACOUSTIQUES, ECLAIRAGES SCENIQUES, VIDEOS ET PRESTATIONS DE SERVICE D'ASSISTANCE A LA MISE EN ŒUVRE ET EXPLOITATION POUR LES EVENEMENTS CULTURELS ET PROTOCOLAIRES ORGANISES PAR LA VILLE DE VINCENNES - LOT N°3 : ASSISTANCE TECHNIQUE (INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET EXPLOITATION DES MATERIELS), PASSE AVEC LA SOCIETE ELIBLA**

**DÉCISION N° DM-26-190  
EN DATE DU 01 JUIN 2026**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-26-217 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre GIRARD, Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au JOUE et au BOAMP le 13 novembre 2025 relatif à la location de matériels électroacoustiques, éclairages scéniques, vidéos et prestations de service d'assistance à la mise en œuvre et exploitation pour les événements culturels et protocolaires organisés par la ville de Vincennes (3 lots) ;

**VU** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 07 mai 2026 donnant un avis favorable ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société ELIBLA jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement, pour le lot n°3 : Assistance technique (installation, mise en service et exploitation des matériels) ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société ELIBLA, sise 11 rue Marin Angiboust – 91460 MARCOUSSIS, représentée par Monsieur Pascal MALTESE, Président, le marché de location de matériels électroacoustiques, éclairages scéniques, vidéos et prestations de service d'assistance à la mise en œuvre et exploitation pour les événements culturels et protocolaires organisés par la ville de Vincennes – Lot n°3 : Assistance technique (installation, mise en service et exploitation des matériels).

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par émission de bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel s'élevant à 20 000,00 € HT (24 000,00 € TTC).

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la notification. Il est reconductible 1 fois tacitement pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au Maire chargé de la culture, du  
patrimoine et du tourisme,

***Signé***

**Pierre GIRARD**

*Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) - application « télérécourts citoyens »).*

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20260601-lmc1H13876H1-AR Date de réception en Préfecture : 01/06/2026 Date de Publication : 01/06/2026
--